

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 12 AVRIL 2021

Délibération : **2021-04-176**
OBJET : **CRÉDITS ET SUBVENTIONS SCOLAIRES 2021**
Nomenclature : **7.5.3**

En exercice : 29	<p>Le douze avril deux mille vingt et un à 19 heures, le conseil municipal légalement convoqué le deux avril deux mille vingt et un s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Alain ROYER, Maire.</p> <p>Les membres présents en séance : Alain ROYER, Claude RINCE, Marie-Thérèse BERAGNE, Pascal LAVEANT, Jérôme AMIAUD, Benjamin VACHET, Frédéric CHAPEAU, Béatrice MIERMONT, Yvon LERAT, Jean-Marc COLOMBAT, Isabelle GROLLEAU, Augustin MOULINAS, Valérie ROBERT, Romain MONDEJAR, Jean-Claude SALAU, Emile FORTINEAU, Alizée GUIBERT, Gil RANNOU, Gwénola LEBRETON, Emmanuel RENOUX, Alain BLANCHARD, Hélène JALIN, Gwenn BOULZENNEC, Priscilla DECOTTIGNIES.</p>
Présents : 24	
Pouvoirs : 5	
Absents : 0	
Votants : 29	
Délibération comportant :	
Annexe : /	<p>Les membres ayant donné un pouvoir : Elisa DRION donne pouvoir à Gwénola LEBRETON, Mickaël MENDES donne pouvoir à Yvon LERAT, Margaux BOURRIAUD donne pouvoir à Béatrice MIERMONT, Catherine RENAUDEAU donne pouvoir à Claude RINCE, Soumaya BAHIRAEI donne pouvoir à Emmanuel RENOUX.</p>

Rapporteur : Marie-Thérèse BERAGNE

Les crédits et subventions scolaires 2021 sont établis selon les effectifs des écoles au 1^{er} octobre 2020 :

	P. KERGOMARD	J. FRAUD	A. VINCENT	STE THERESE (élèves treilliérais)
Nb classes	8	12	14	15
Nb élèves	208	311	380	363
Maternels	208	101		136
Elémentaires		210	380	227
Elèves CM2		42	71	50

Il est proposé d'accorder les crédits et subventions scolaires tels que présentés ci-dessous aux écoles publiques, privée et aux associations concernées dans le cadre des projets d'école, pour l'année 2020.

Dépenses obligatoires	Fournitures scolaires	33,00 € par élève
	Renouvellement manuels	13,20 € par élève élémentaire
	Fournitures bureau	364,00 € par école
	Pharmacie	0,70 € / élève de classe maternelle 0,30 € / élève de classe élémentaire
	Transports	185 € par classe
Dépenses facultatives	Arbre de Noël	4,15 € par élève
	Livres pour CM2	15,50 € par élève CM2
	Classes transplantées avec hébergement (minimum 1 nuit)	7,73 € /nuitée par élève élémentaire (subvention plafonnée à 340 €/classe)
	Projet pédagogique : sorties pédagogiques (entrées, intervenants)	7,65 € /élève de classe maternelle 5,10 € /élève de classe élémentaire
	Rencontres sportives école Ste Thérèse	500 €
Subventions	Association Euro-école	830 €
	Prévention routière	600 €

Il est proposé aux membres du conseil municipal :

- D'ACCORDER les crédits et subventions scolaires tels que présentés ci-dessus, aux écoles publiques, privée et aux associations concernées dans le cadre des projets d'école pour l'année 2021.

Le conseil municipal adopte à l'UNANIMITÉ cette délibération.

Pour extrait conforme.

Treillières, le 12 avril 2021
Alain ROYER, Maire

